

Edition 2023 du Concours du Cercle des poètes de la Boucle *



Appel aux Poètes de la boucle de la Seine

La Seine est un patrimoine vivant et nous nous proposons de continuer à le célébrer. Nous, les Mairies de la Roche-Guyon, de Moisson avec le musée de la Ballonnière, de Bonnières avec la Maison Agutte-Sembat, lançons en commun **la nouvelle édition du grand concours de poésie sur le thème de la Seine, sa faune et sa flore, ses falaises.** Ce territoire si singulier entre Mantes-la-Jolie et Vernon nous est cher, il vaut bien d'en faire des poèmes...

Les communes voisines sont, bien sûr, invitées à nous rejoindre en relayant cet appel auprès de leurs habitants et en les incitant à participer. Leur engagement au-delà de ce relais, sera de pourvoir, avec nous, aux quelques lots offerts, de leur part, aux lauréats.

Poèmes en vers (toutes formes de poésie) **à envoyer par mail** (ou par courrier si pas d'accès au mail) **avant le 15 août 2023** (voir le règlement ci-après).

Un jury de poètes experts recevra les poèmes et élira les plus belles compositions.

Nous partagerons ensemble, les résultats autour d'un moment de convivialité, le dimanche 17 septembre à la Roche-Guyon à l'occasion des Journées du Patrimoine.

* La Seine, de Mantes-la-Jolie à Vernon



« Notre Seine, sa faune et sa flore, nos falaises, vos poèmes »

Oyez, Oyez Amis poètes...

Règlement du Concours 2023

Article 1 : Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, les communes de La Roche-Guyon, Moisson et le musée de la Ballonnière, Bonnières-sur-Seine et la Maison Agutte-Sembat ... vous proposent un concours de poésie ouvert à tous, sans condition d'âge, de lieu de résidence ou de nationalité.

Article 2 : Thème « **La Seine, sa faune et sa flore, ses falaises** »

Article 3 : Tous les genres de poésie sont admis. Le français sera obligatoirement la langue de composition.

Le texte sera dactylographié, ne devra pas dépasser une page, devra comporter au moins un quatrain et évoquer l'un ou l'autre des quatre thèmes.

Chaque candidat ne pourra faire parvenir qu'un seul poème qui devra obligatoirement comporter un titre.

Article 4 : Les copies seront anonymes et ne devront comporter aucune indication permettant d'identifier l'auteur.

La poésie sera envoyée avec le bulletin d'inscription, à l'adresse mail suivante :

vivhas@hotmail.fr

Article 5 : Un prix sera décerné aux lauréats de chaque catégorie.

- Catégorie 1 : enfants de moins de 12 ans
- Catégorie 2 : ados (+ de 12 ans),
- Catégorie 3 : adultes (+18 ans)

Nota : Vivhas signifie l'Association pour la Vie et la Valorisation de l'Héritage Agutte-Sembat.

7 Rue Georges Herrewyn 78270 Bonnières-sur-Seine

Courriel : vivhas@hotmail.fr Téléphone Samuel Bourré : 0650349545

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Catégorie :

Titre du poème :

Adresse.....
.....

Téléphone :

Courriel :

Déclare avoir pris dûment connaissance du règlement du concours et s'engage à le respecter. - Déclare être bien l'auteur du poème présenté - Atteste sur l'honneur ne pas avoir effectué de plagiat pour une partie ou la totalité du poème présenté.

Date :

Signature :

Bulletin d'inscription à joindre à votre poème et à envoyer de préférence par mail
à déposer sinon, à la mairie de La Roche – Guyon avec la mention Cercle des Poètes
de la Boucle. Merci

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable du traitement : Monsieur Samuel Bourré, dans le but de confier la production à un Jury de Poètes confirmés, déterminé chaque année, qui en fera l'analyse et la sélection.

Ces informations sont conservées et archivées pour nourrir l'histoire du Cercle des poètes de la Boucle (de la Seine entre Mantes-la-Jolie et Vernon).

Durée de conservation : 5 ans

Elles sont destinées aux organisateurs du concours :

- Monsieur Samuel Bourré (Maison Agutte Sembat à Bonnières-sur-Seine) qui réceptionne et codifie les poèmes pour les anonymiser
- Madame Claude Faucher- Nicolay (Mairie de La Roche-Guyon) qui les transmet au jury et qui organise la présentation des résultats.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant :

Samuel Bourré ou Claude Faucher Nicolay co-responsables du traitement.

En cas de différend, vous avez le droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la Cnil.

Le Cercle des Poètes de la Boucle.



Crédit photo : Christian Broutin

